

Revue _____ Internationale des Francophonies

Appel à contribution

NUMÉRO SPECIAL :

« 50 ANS DE FRANCOPHONIE INSTITUTIONNELLE »

Revue internationale des Francophonies (rifrancophonies.com)

Rédacteurs en chef :

Marielle PAYAUD, Professeur des Universités, Institut international pour la Francophonie, Université Jean Moulin Lyon 3 (France)

Christophe TRAISNEL, Professeur à l'Université de Moncton, titulaire de la chaire Senghor de la Francophonie de Moncton (Canada)

Comité scientifique

- Nadine MACHIKOU, Professeure des universités, Université de Yaoundé II, Cameroun.
- Marielle A. PAYAUD
Professeur des Universités, Directrice de l'Institut international pour la Francophonie, Université Jean Moulin Lyon 3, titulaire de la chaire Senghor de la Francophonie de Lyon (France)
- Jean-François THIBAUT
Professeur de science politique, Doyen de la Faculté des arts et sciences sociales, Université de Moncton (Canada)
- Christophe TRAISNEL
Professeur à l'Université de Moncton, titulaire de la chaire Senghor de la Francophonie de Moncton (Canada)
- Füsün TÜRKMEN
Professeur, Université de Galatasaray, titulaire de la chaire Senghor de la

Francophonie de Galatasaray (Turquie) et Présidente du Réseau international des Chaires Senghor de la Francophonie

- Frédéric TURPIN

Professeur à l'université Chambéry Mont Blanc, titulaire de la chaire Senghor de la Francophonie de Chambéry (France)

Créée en 1970 à Niamey sur les rives du Niger, sous la forme d'une agence de coopération culturelle et technique (ACCT), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a pris une forme plus ouvertement politique à partir du sommet de Versailles en 1986 et surtout en 1997 à Hanoï avec l'élection de son premier Secrétaire général, l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali. La transformation de la Francophonie en véritable organisation internationale s'est accompagnée d'un élargissement considérable, accueillant de plus en plus d'États membres et en regroupant aujourd'hui 88 membres, associés et observateurs (Guillou et Phan, 2011 ; Tétu, 1997).

Parallèlement, notons que de nombreux mouvements et associations ont accompagné et encouragé ce mouvement d'institutionnalisation, qui s'est étendu à des domaines divers : l'économie, les médias, les universités et l'enseignement supérieur, donnant naissance à des opérateurs structurant, eux aussi, la Francophonie institutionnelle (<https://www.francophonie.org/>). Sur les réseaux associatifs, voir également : Deniau, 1995; Traisnel, 1998).

La francophonie internationale n'est pas la seule à connaître un tel processus d'institutionnalisation. C'est également le cas des communautés francophones plus locales. Les divers contextes locaux, régionaux, nationaux, ont eux aussi vu soit la langue, soit les communautés linguistiques francophones ou les minorités de langue française s'institutionnaliser : reconnaissances politiques, officialisation du français dans plusieurs contextes nationaux africains, régionalisation des langues en Belgique, Loi sur les langues officielles au Canada, Édité de Villers-Cotterêts, ou même création de l'Académie française : chaque contexte a généré ses propres réponses quant au statut et à la reconnaissance du français (une très nombreuse littérature existe sur les francophonies canadiennes : Gilbert, 2010; Frenette Y., Rivard E. et Saint-Hilaire M., 2012).

Parallèlement à cette croissance, le processus de mondialisation (Wolton, 2006) s'est accéléré faisant bouger les grands équilibres géopolitiques, de nouvelles urgences globales sont apparues, comme le changement climatique ou les crises sécuritaires et migratoires et la question de l'aide au développement a changé radicalement dans ses objectifs, ce qui est attesté par le semi-échec des objectifs pour le millénaire (OMD) et la mise en place des objectifs pour le développement durable (ODD) en 2015. Dans un tel contexte, quelle voie le mouvement francophone et l'institutionnalisation auquel il a donné lieu depuis 50 ans proposent-ils ? Quelle est la place, également, de l'institutionnalisation du français et la reconnaissance des communautés de langue française ? Le temps des bilans semble venu. Le

50^e anniversaire de la naissance du mouvement de la francophonie institutionnelle nous en donne l'occasion.

Cet anniversaire est l'occasion pour le réseau international des chaires Senghor de la Francophonie et la Revue internationale des francophonies de lancer cet appel à contribution afin d'explorer et de produire un bilan des actions de la Francophonie institutionnelle, de son impact dans le monde et de l'évolution de ses politiques.

Les pistes que nous souhaitons explorer et pour lesquelles nous demandons à des auteurs de contribuer par des textes scientifiques sont relativement larges et visent à s'inscrire dans des préoccupations actuelles et à s'appuyer sur des travaux de recherche récents. Il s'agira notamment de questionner systématiquement les institutions mais également les processus d'institutionnalisation (ou même de dés-institutionnalisation dans certains cas) du français et de la francophonie, tant sur la scène internationale que sur les scènes nationales-étatiques ou régionales.

- 1- La place de la Francophonie et de l'OIF dans l'ordre international, notamment dans ce que Dominique Pilhon qualifie de déficit de gouvernance mondiale face aux nouveaux besoins de la planète que sont les biens publics mondiaux, comme le climat par exemple (Pihon, 2018). Dans ce cadre pourront être exploré le rôle et l'importance de l'économie francophone, tout comme les questions de sécurité globale ou les questions environnementales. Les liens entre l'ordre mondial changeant et la dimension politique de la francophonie seront également à décrire. Des études comparatives des différents mouvements d'intégrations linguistiques, culturelles ou sociopolitiques (Union latine, Commonwealth, Union européenne, Union africaine) avec la francophonie seraient d'ailleurs ici bienvenues. La francophonie représente-t-elle une alternative dans un monde en état d'urgence ?
- 2- La Francophonie est souvent représentée par une carte soigneusement colorée en fonction des membres, des associés et des observateurs, découpant l'espace en une présentation classique de géopolitique et présentant des frontières qui racontent une histoire en extension (Organisation internationale de la Francophonie, 2018). La réalité est cependant plus complexe car elle s'est construite le plus souvent en réseaux hétérogènes et interconnectés dont l'exploration met en évidence des dynamiques très diverses (Revue internationale des Francophonies, 2018). Y a-t-il réellement un espace francophone « en expansion » ?
- 3- Derrière cette carte colorée, on trouve également des réalités institutionnelles nationales, régionales, municipales : la francophonie institutionnelle se donne également à voir à travers ses déclinaisons infra-étatiques. Il s'agira aussi d'accueillir au sein de ce numéro des propositions qui questionneront cette institutionnalisation « interne »
- 4- Au-delà de cette question des cartes et de territoires, la francophonie repose sur des parlants français dans un monde où une part d'entre eux est en mouvement. La description des mobilités dans l'espace francophone, qu'elles soient scientifiques (étudiants, enseignants), techniques ou économiques (entreprises), culturelles ou

migratoires, est particulièrement intéressante. A ces flux humains, il conviendra de superposer et de décrire les contre flux financiers, techniques ou technologiques, matériels ou conceptuels qui font partie des dynamiques francophones. On pourra s'intéresser particulièrement au rôle de la langue dans ces mises en mouvement, tout comme aux murs qui un peu partout viennent s'opposer à certains de ces grands mouvements. La francophonie est-elle fragmentée ? Dans quelle mesure ces mobilités composent ou recomposent-elles la dimension institutionnelle « des » francophonies ?

- 5- Enfin, nous souhaitons ici donner toute leur place aux approches qui questionneront plus directement le *processus* d'institutionnalisation de la francophonie internationale ou des francophonies locales, et notamment aux approches « néo-institutionnelles » (Hall et Taylor, 1997) qui cherchent, à travers l'histoire, le rôle des acteurs ou les différences culturelles, à questionner souvent de manière comparative la diversité des parcours institutionnels et les contrastes qui peuvent exister entre ces processus d'institutionnalisation, en croisant les regards. Par exemple, la langue française a-t-elle généré des processus d'institutionnalisation contrastés ou similaires dans les différentes aires linguistiques ? Quels rôles les différents types d'acteurs (politiques, sociaux, économiques) ont-ils pu jouer dans le processus d'institutionnalisation ? Belgique, Sénégal, Québec, Acadie connaissent des processus d'institutionnalisation de la francophonie ou du français (langue officielle, langue d'enseignement, langue de l'espace public...) : quels acteurs politiques et sociaux entrent-ils en scène ? Quelle place le passé joue-t-il dans chacun de ces processus d'institutionnalisation, et notamment les conflits ou tensions culturelles, religieuses, économiques ?

Bibliographie

Deniau X. (1995), *La francophonie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », n° 2111.

Frenette Y., Rivard E. et Saint-Hilaire M. (2012), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Gilbert A. (dir.) (2010), *Territoires francophones. Études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*, Québec, Septentrion.

Guillou M. et Phan T. (2011), *Francophonie et mondialisation, Tome 1: Histoire et institutions des origines à nos jours*, Paris, Belin.

Hall P.A. et Taylor R. C.R. (1997), « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 3-4, p. 469-496.

Organisation internationale de la Francophonie, //2018 *Cartes du monde de la Francophonie*, disponible sur : <https://www.francophonie.org/Cartes-du-monde-de-la-Francophonie.html>, consulté le //2018.

Pilhon D. (2018), « Quel pouvoir à l'ère de la mondialisation » dans Badie B. et Vidal D. (dir.), *Qui gouverne le monde ?*, Paris, La découverte.

Revue internationale des Francophonies (2018), n° 12, 07/12/2018, disponible sur : <http://rifrancophonies.com/index.php?id=687> , consulté le 17/12/2018.

Tétu M. (1997), *Qu'est-ce que la francophonie?*, Paris, Hachette.

Traisnel C. (1998), *Francophonie, francophonisme : groupe d'aspiration et formes d'engagement*, Paris, L.G.D.J.

Wolton D. (2006) *Demain la Francophonie. Pour une autre mondialisation*, Paris, Flammarion.

Calendrier du numéro spécial

L'évaluation se fait sur la base de l'article complet.

1. Date limite d'envoi de l'article complet : 1^{er} juillet 2019 à rif@univ-lyon3.fr
2. Retour des évaluations par les évaluateurs : 15 septembre 2019
3. Publication du numéro spécial « 50 ans de francophonie institutionnelle » : mars 2020

Format des textes

Biographie : La biographie ne doit pas dépasser 5 lignes.

Résumé : Le résumé doit faire de 2000 à 4000 signes.

Abstract : La traduction en anglais doit faire de 2000 à 4000 signes.

Mots-clés : 5 mots maximum.

Keywords : 5 mots maximum.

Les mots-clés et les keywords doivent être en minuscules (sauf l'initiale des noms propres)

Deux types de textes peuvent être publiés :

- **Article**

L'article doit faire entre 20 et 25 pages (références comprises – tableaux, figures et annexes non compris) saisies à interligne 1,5 cm ; marges : haut, bas, gauche et droite de 2,5 cm ; format A4 (21x29,7 cm) ; police 12 pts.

- **Note de recherche**

La note de recherche est limitée à 15 pages (références comprises – tableaux, figures et annexes non compris) saisies à interligne 1,5 cm ; marges : haut, bas, gauche et droite de 2,5 cm ; format A4 (21x29,7 cm) ; police 12 pts.

Votre texte devra être **aéré** et **ne pas comprendre de lien hypertexte**. Les paragraphes ne devront pas être **trop longs**.

Les **accents** doivent apparaître sur les **majuscules** (par exemple, Etat = **État**, A jamais = **À jamais**).

L'envoi se fait uniquement sous format **Word.doc** (attention à ne pas envoyer de fichier sous format .docx).

Titres et sous-titres : Ils doivent être courts, avec une majuscule **uniquement pour les débuts de titre** et faire l'objet d'une numérotation (I, I.1., I.1.1., etc.).

Tableaux, graphiques, organigrammes, cartes : ils sont numérotés et ont un titre.

Références

Les sources bibliographiques doivent être citées dans le corps même du texte des articles, et non pas en note de bas de page, sous la forme suivante : **(Balandier, 1988, 35)**.

S'il y a deux références, la même année, pour un même auteur : **(Balandier, 1988a, 17)** et **(Balandier, 1988b, 70)**.

Les notes de bas de pages servent donc uniquement à un complément d'analyse.

Lorsque deux citations d'un même ouvrage, d'un même article ou d'une même source se suivent immédiatement, mais correspondent à des pages différentes, mettre **(ibid., ##)**. Lorsque les deux citations qui se suivent correspondent à la même source et à la même page, écrire seulement **(ibid.)**.

Bibliographie en fin d'article

Toutes les références citées dans la contribution seront développées dans la bibliographie, sous la forme suivante :

Article

Filion M. (1995), « La publicité américaine à la radio canadienne : le cas du réseau français d'audio-Canada, 1938-1958 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 1, p. 71-92.

Ouvrage

Missika J.-L. (2006), *La fin de la télévision*, Paris, Le Seuil.

Plantay A. (1991), *De la politique entre les États : principes de diplomatie*, Paris, Pedone.

Raboy M. (1990), *Missed opportunities: the story of Canada's broadcasting policy*, Montréal, McGill-Queen's University Press.

Chapitre d'ouvrage

Prémont K. (2010), « L'influence des médias américains sur la culture Québécoise ou l'impact de l'American Way of Life sur les Québécois » dans Lachapelle G.-F. (dir.), *Le destin américain du Québec : américanité, américanisation et antiaméricanisme*, Québec, Presses de l'Université de Laval, p. 115-136.

Communication dans un colloque

Montani P. (2015), « Silence tragique et stade préliminaire de la prophétie », dans Careri G. et Didi-Huberman G. (dir.), *L'histoire de l'art depuis Walter Benjamin : actes du colloque international organisé par l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 5-6 décembre 2008*, Paris, Mimésis, p. 125-153.

Article de presse

Barbier A. (2016), « Madagascar prête pour accueillir le Sommet de la francophonie », *Le Monde.fr*, 22/11/2016, disponible sur : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/11/22/madagascar-prete-pour-accueillir-le-sommet-de-la-francophonie_5035822_3212.html#hm2YfSt2JtSdK1G1.99.

Page web

Centre de la francophonie des Amériques (2017), *Conférence de Jean-Martin Aussant : L'innovation sociale*, 07/05/2017, disponible sur : <http://www.francophoniedesameriques.com/blog/evenements/conference-de-jean-martin-aussant-conference-linnovation-sociale> , consulté le 25/05/2017.